

EDITORIAL

La fête Nationale pour célébrer les valeurs républicaines

Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris prenait la prison de la Bastille, symbole de tous les arbitraires, de toutes les oppressions et de toutes les injustices.

Cet événement annonçait la fin d'un régime totalitaire, le régime monarchique, et l'avènement d'un autre régime, républicain, dont la devise, officialisée en 1848 et inscrite sur les frontons des édifices publics en 1880, se résume en trois mots fondamentaux pour chacune et chacun d'entre nous : Liberté, Egalité, Fraternité.

C'est certes un moment de fierté collective, mais c'est aussi un moment de gravité.

Si le 14 juillet est une fête joyeuse, conviviale, musicale, c'est d'abord et avant tout une fête qui a du sens : c'est pourquoi il est important de réaffirmer avec force notre adhésion à notre République, à ses principes, à ses règles, à ses objectifs : la laïcité, la citoyenneté, la culture de l'engagement et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Plus que jamais, l'expérience nous invite, individuellement et collectivement, à la plus extrême vigilance, à la plus grande lucidité, mais aussi à la plus grande prudence face aux dérives toujours possibles. Celles-ci sont particulièrement nombreuses, dans une France fracturée géographiquement et sociologiquement entre villes et campagne.

Quand les temps sont difficiles, le réflexe du repli sur soi existe alors qu'il faudrait être, au contraire, solidaire pour favoriser l'idée du progrès.

Dans l'assurance de votre
fidélité

Gérard ABBAS,
Maire de Fains-Véel
Vice-Président de la CA Meuse Grand Sud
Vice Président du Conseil Départemental



SOMMAIRE

Editorial (p1)

C/R conseil municipal (p2)

Travaux / commune p4)

Affouages (p5)

Commémorations (p6)

Concert de l'harmonie et fête de la musique (p7)

Fête des mamans

Vie des associations (p8)

Ecole maternelle (p11)

Ecole élémentaire (p13)

Centre aéré - Repas des anciens (p14)

Elections législatives -

Cimetière - Taille des

végétaux - Chiffons blancs dans les vergers (p15)

Inauguration des locaux

AMIGAM

Calendrier des manifestations (p16)

Contacts Mairie

☎ : 03 29 45 07 65

✉ : accueil@mairie-fains-veel.fr

Site internet : www.fains-veel.fr

Coordonnées GPS :

Longitude 5.1167

Latitude 48.7833

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3/07/2024

Tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité. Les élus étaient réunis pour le dernier conseil municipal avant la pause estivale. Un conseil chargé avec 26 dossiers adoptés à l'unanimité dont un avis défavorable sur le projet d'une exploitation d'une installation de méthanisation sur la commune de Fains-Veel.

RECONDUCTION DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT (budget général et caisse des écoles) : Cette disposition contribuant à améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire et sa réactivité a été reconduite sur l'exercice en cours.

EMPRUNT POUR LES INVESTISSEMENTS 2024 : Accordé, après mise en concurrence, par le Crédit Mutuel pour 145 000,00 € au taux fixe de 3,82 % sur une durée de 15 ans afin d'assurer partiellement le financement des travaux immobiliers d'un montant global de 540 582,00 € inscrits au budget primitif 2024.

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025 (restauration scolaire - garderie périscolaire - école de musique) : Etablis sur une répercussion de l'inflation de l'ordre de 2,4 %, alors que l'augmentation du prix d'achat des repas est de 6 % et celle des frais de fonctionnement supérieure à 2,4 %.

FACTURATION AUX COMMUNES (scolarisation des enfants non-résidents - année scolaire 2023/2024) : Tarifs, par élève, appliqués aux Communes de résidence dont les enfants ont été scolarisés à Fains-Veel durant l'année scolaire 2023/2024 : École élémentaire : 499,94 € - École maternelle : 1 830,29 €.

TARIF DES AFFOUAGES (campagne 2024) : Maintien du prix du stère à 9 €.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS : Calculées sur la base de l'activité 2023, elles s'élèvent à 17 271 €.

TARIF DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES (gratuite d'une location annuelle pour les associations locales / conditions) : Gratuité accordée hors manifestations lucratives ouvertes au public et d'un seuil de 140 personnes pour la salle de la Verrerie.

NON-VALEUR POUR CRÉANCES ÉTEINTES (dossier surendettement - procédure de liquidation judiciaire / caisse des écoles + budget général) : 5 614,39 € pour créance irrécouvrable concernant des loyers impayés par une entreprise en liquidation judiciaire et 1 427,20 € de factures impayées concernant le restaurant scolaire dues par une famille en surendettement déclarée en faillite personnelle.

FACTURATION DES TRAVAUX D'ABATTAGE ET DE DÉBARDAGE D'ARBRES EFFECTUES SUR DES PARCELLES PRIVÉES (cote Géminel et rue de Bégarenne) au tarif de 5,20 € le m² établi sur la base des dépenses engagées diminuées du produit de la vente des arbres.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MEUSE GRAND SUD (aménagement avec jeux de la cour de récréation de l'école maternelle) d'un montant de 20 000 €.

RÉHABILITATION DU STADE MUNICIPAL (modification du plan de financement concernant la subvention sollicitée auprès du GIP Objectif Meuse) : Considérant le montant de 274 748 € qui serait attribué par l'Etat sur les 495 724 € sollicités, le plan de financement est modifié par une demande de subvention de 314 723 € auprès du GIP Objectif Meuse, afin de maintenir un taux global d'aides de 70%.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SERVICES PÉRISCOLAIRES RESTAURATION ET GARDERIE : Afin d'assurer le bon fonctionnement des services périscolaires le règlement intérieur des services de restauration et de garderie est complété d'un tableau hiérarchisant les manquements à la discipline et leurs conséquences en termes de sanctions.

ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN APPARTENANT À MME BAILLY VÉRONIQUE ÉPOUSE PSAUME : Parcelles AR 143 de 10a 02ca et AR 144 de 8a 38ca sises MAL-GUEULE d'une superficie totale de 18 ares 40 centiares pour un montant de 423,20 €.

ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN APPARTENANT AUX CONSORTS VINCENT : AM 171 sise Nolières d'une superficie de 21 ares 19 centiares pour un montant de 2 119 €.

ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN APPARTENANT AUX HÉRITIERS DE M. VANOLA Hervé : Confirmation de la délibération du 17 février 2023 au profit des héritiers de monsieur VANOLA Hervé, décédé avant la signature de l'acte, de l'acquisition de 4 parcelles totalisant 51 ares 25 ca pour un montant de 1 328,75 €.

CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS (parcelles n° 261 et 262 section AK) : pour la pose d'un câble basse tension en souterrain sur 104 mètres ainsi qu'un coffret de branchement rue de Bégarenne alimentant la station de pompage gérée par la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS (convention avec le refuge de Cathy et demande d'aide à la fondation Brigitte Bardot) : Force est de constater qu'après les avoir nourris, dépassés par la prolifération des chats, certains habitants demandent l'intervention de la commune pour faire cesser la situation. Une campagne de stérilisation sera entreprise concernant une dizaine de chats.

AVIS SUR LE PROJET PRÉSENTÉ PAR LA SOCIÉTÉ METHA DE REMENNECOURT POUR L'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE MÉTHANISATION

- Considérant l'arrêté 2024-821 du 11 avril 2024 portant ouverture d'une consultation publique relative à la demande d'enregistrement, présenté par la société METHA DE REMENNECOURT, pour l'exploitation d'une installation de méthanisation,
- Considérant le plan d'épandage du digestat sur la commune de Fains-Veel,
- Considérant que ce projet est de nature à porter atteinte à la production agricole destinée à l'alimentation humaine et animale,
- Considérant que les moyens matériel mis en œuvre pour assurer le fonctionnement d'une telle installation industrielle, ne sont pas compatibles avec les infrastructures routières de la commune
- Considérant les 73 hectares de terres agricoles sur le territoire de Veel, déjà soustrait à la production agricole, accueillant le digestat de l'unité de Méthanisation de Contrisson, provoquant dégradations des voies communales et nuisances lors de la circulation des engins,
- Considérant l'existence **d'effondrements d'origine karstique existant sur ces parcelles, communiquant avec la nappe phréatique,**

Un avis défavorable a été émis par le conseil à la demande d'enregistrement, présentée par la société METHA DE REMENNECOURT pour l'exploitation d'une installation de méthanisation sur le territoire de la commune de REMENNECOURT et son plan d'épandage du digestat sur la commune de Fains-Veel.

PERSONNEL COMMUNAL (Emploi de directeur d'établissement de l'enseignement artistique) : Une information a été communiquée sur l'évolution, en cours de réflexion, du poste de directeur de l'école de musique en termes de temps de travail et de répartition entre administration et enseignement.

PUBLICATION DES TRANSACTIONS FONCIÈRES 2023 : Local professionnel au rez-de-chaussée de « la Verrerie », bail à partir du 22/08/2023 à la société OAD Bar-le-Duc : loyer mensuel de 807,60 € T.T.C. - Trois logements communaux mis en mandat à l'agence CJMO de Bar-le-Duc : 8 rue du Presbytère : bail à partir du 29/09/2023 loyer mensuel de 330,00 € - Rue d'Egremont : bail à partir du 5/10/2023 loyer mensuel de 470,00 € - Place de la Mairie : bail à partir du 15/12/2023 loyer mensuel de 600,00 €.

INFORMATION / MARCHÉS PUBLICS NOTIFIÉS EN 2023 : *Marché de travaux* : Avenue Vaux Mourot, rue de Choisey et rue des Valottes : attributaire : COLAS France 99 428,30 € avec avenant de 22 200,30 € H.T. total 121 628,60 € H.T. - Requalification des trottoirs de la rue d'Egremont 2^{ème} tranche : attributaire : MICHEL TP 108 495,00 € HT avec avenant de 9 830,00 € H.T. total 118 325,00 € H.T.

***Marché de fournitures et de services* :** Restructuration de l'îlot de la mairie et de l'école maternelle : Coordonnateur sécurité santé : attributaire : CCTIA 4 801,00 € H.T. - Contrôle technique : attributaire : DTF GEOTECHNIQUE 5 000,00 € H.T. - Contrôle technique : attributaire : Bureau Alpes Contrôles 8 050,00 € H.T. - Maitrise d'œuvre : attributaire : Cabinet d'architectures RTR Architectes, Mandataire avec pour Cotraitants SETECBA INGENIERIE et ECHOLOGOS 100 100,00 € H.T.

INFORMATION / FORMATION DES ÉLUS SUR L'EXERCICE 2023 : Gérard ABBAS, Maire, Michel ROUSSELOT, Maire Délégué et M. Patrick VANNESSON, Adjoint au Maire, ont participé à une quinzaine de réunions (comité de pilotage et ateliers dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Anne MOLET a participé à une présentation d'une gestion de crise par le SDIS de la Meuse.

INFORMATION / MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : Après analyse et constat d'une faible fréquentation le samedi matin et avec l'objectif du maintien de la qualité en proposant des horaires adaptés aux besoins et aux modes de vie des usagers, les horaires d'ouverture au public de la mairie sont modifiés comme suit :

Horaires d'ouverture au public		
Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 -12h00	13h30 - 18h00
Mardi	8h00 -12h00	13h30 - 16h30
Mercredi	Non-stop de 8h00 - 16h30	
Jeudi	8h00 -12h00	13h30 - 16h30
Vendredi	8h00 -12h00	13h30 - 16h30

INFORMATION / Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau de la communauté d'agglomération Meuse Grand Sud : Les Conseillères et Conseillers Municipaux ont pris connaissance d'une synthèse de ce rapport accessible sur le site internet de la commune et de la Communauté d'Agglomération. www.fainsveel.fr / rubrique : La Commune / onglet Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse.

INFORMATION / Rapport 2023 sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement de la communauté d'agglomération Meuse Grand Sud : Les Conseillères et Conseillers Municipaux ont pris connaissance d'une synthèse de ce rapport accessible sur le site internet de la commune et de la Communauté d'Agglomération. www.fainsveel.fr / rubrique : La Commune / onglet Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse.

INFORMATION / déclaration d'intention d'aliéner : La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les bâtis sur terrain propre : 23 rue de Nolières section BA 156 de 5a 84ca pour 78 500 € et 13 bis rue du Stade section AB 851- 856 - 879 total 9 a 17 ca pour 279 000 €.

TRAVAUX (Réalisés et en cours))

Conteneurs à verres enterrés (Véel)



Les services de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud ont procédé à l'installation d'un conteneur à verre enterré sur la placette de la Rue d'Egremont à l'intersection avec la rue de Saint-Joseph à Véel. Il remplacera le conteneur précédemment installé dans la Rue d'Egremont et récemment déplacé rue de Combles.

Ce nouveau dispositif d'un poids de 6 tonnes et d'une capacité de 4 m³ a nécessité le déplacement d'une puissante grue de levage de 35 tonnes, pour son installation.

La mise en place de la cuve béton – enveloppe du conteneur métallique - a nécessité le terrassement d'une fouille de 2 mètres de côté sur une profondeur de 2,50 mètres.

L'ensemble est fourni par la Communauté d'Agglomération. Les travaux de génie civil, terrassement d'une fouille et aménagement des extérieurs à la charge de la Commune, ont été confiés à l'Entreprise MICHEL T.P. de Fains-Veel.



Place de la mairie (Fains)



La société EUROVIA a procédé à l'entretien de la place de la mairie par le remplacement de pavés et le sablage des joints



Ilot école maternelle-mairie



L'entreprise BELLORINI a procédé à la démolition du bâtiment dit « Remise des pompes »



L'entreprise TP MICHEL a débuté la réfection de la cour de l'école qui doit être livrée à la rentrée de septembre

AFFOUAGES (campagne 2024/2025)

**Période des inscriptions pour la campagne d'affouages de l'hiver prochain :
du 1^{er} octobre au 30 novembre 2024 auprès du secrétariat de mairie.**

- Tout affouagiste inscrit devra respecter le règlement général et les engagements pris dont :
 - ↗ Fin de l'exploitation : 31 mai 2025
 - ↗ Fin du débardage : 31 août 2025
 - ↗ Bois empilé entre piquets sur un mètre de hauteur et interdiction de revendre le bois provenant du lot attribué
- Les modalités d'inscription restent inchangées :
 - ↗ Dépôt d'un chèque de caution de 30,00 euros
 - ↗ Fourniture d'une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant explicitement les risques inhérents à la pratique des affouages et assurant le titulaire du lot pendant toute la durée de l'exploitation.
- Le tarif du stère de bois est maintenu à 9,00 euros.

COMMEMORATION DU 8 MAI

Dépose de gerbes



Célébrée le 8 mai de chaque année, la commémoration de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945 marque en 2024 le 79e anniversaire de cet évènement. Actant la capitulation par les derniers représentants du IIIe Reich à Berlin, elle célèbre la liberté retrouvée par les femmes et les hommes qui n'ont jamais cédé et honore le courage de tous ceux qui ont résisté.



COMMEMORATION DU 18 JUIN

Dépose de gerbes par G. Abbas et M. Joly



Le 18 juin 1940, le général de Gaulle obtient de Winston Churchill l'autorisation de s'exprimer à la radio anglaise (BBC). Ce premier discours historique est une réponse à celui du maréchal Pétain radiodiffusé la veille et qui annonçait la fin des combats. Le 22 juin de Gaulle parle de nouveau à la BBC pour répondre aux conditions de l'armistice qui sont désormais connues. Jusqu'à la fin du mois de juillet, il s'exprime régulièrement à la radio de Londres. Le 30 juillet, il fait réaliser une affiche qui synthétise sa position et s'adresse « A tous les Français ».



CONCERT DE L'HARMONIE



Dimanche 02 juin a eu lieu à la salle des Verreries un concert rassemblant les orchestres de Fains-Véel et Revigny/Ormain. Les 40 musiciens sur scène ont proposé un répertoire dédié aux musiques de films « The Greatest Show, Harry Potter Suite, Il faut Sauver le Soldat Ryan, King Kong Soundrack, Mémoires of Henri Mancini (Moon River, la Panthère Rose, la Marche du Bébé Éléphant...), Un Medley des musiques de John Williams (Hook, Superman, E.T. l'extra-terrestre, Indiana Jones), Soul Bossanova (du film Austin Powers) et un medley des musiques de James Bond.

Un concert marqué également par l'absence de dernière minute du batteur de l'ensemble. Loin d'être perturbé le chef d'orchestre Jérémy Barnabé s'est mis derrière la batterie pour assurer les parties essentielles, et les musiciens ont composé avec Jean Martin, jeune « euphoniumiste/tubiste », qui a courageusement accepté de relever ce défi. Le concert s'est parfaitement déroulé et les quelques 250 spectateurs ont chaleureusement applaudi nos musiciens !

FETE DE LA MUSIQUE

C'est avec un programme chamboulé par les « élections surprises », que l'école de musique Finnoise et l'association organisatrice de l'évènement ont dû composer ! Habituellement se déroulant sur la place de la mairie avec restauration et divers groupes musicaux s'enchaînant de 14 à 23 h non-stop, cette année a été bien plus soft, mais de qualité ! L'après-midi musical, consacré à l'école de musique sous le thème des musiques de films et art visuel, a démarré à 15 h dans l'enceinte de l'établissement. Au programme : l'ensemble de guitares (jusqu'à 15 élèves) ; le Finn's Orleans Band ; les classes de violon, chant, piano, trompette, batterie, et un ensemble claviers à percussions/batterie/chant ont régalé le public venu nombreux ! La prestation qui a duré presque deux heures a montré tout le travail sérieux des élèves et l'investissement des professeurs. Cette fête de la musique s'est poursuivie le soir à la salle des Verreries avec un concert exceptionnel rassemblant les deux ensembles plus importants de l'école. Les accordéonistes Finnois, sous la direction de Jérôme Chilla, ont emporté la foule avec les interprétations très réussies d'un répertoire large et éclectique. Après cette prestation le Jazzband Finnois sous la direction de Jean-Marie Larcelet, ont bougé le public. Une soirée musicale extrêmement réussie, mais entachée par le temps (alerte orage) empêchant le public de se déplacer en nombre.



Vous souhaitez commencer un instrument ou vous perfectionner ! RDV à la réunion de rentrée mercredi 4 septembre.

Contacts :

**Jérémy Barnabé Directeur : ☎ 06 / 89 / 96 / 63 / 77
ecoledemusique.fainsveel@yahoo.com.**



FETE DES MERES

Vendredi 24 mai 2024, les mamans de la commune ayant eu un enfant entre mai 2023 et mai 2024 ont été honorées dans le salon d'honneur de la mairie. Comme traditionnellement un bouquet de fleurs a été remis à chaque maman présente.



VIE DES ASSOCIATIONS

A FAINS ON DANSE (Contact : Présidente Mme Barazza Sandrine : 06/58/17/52/53)



(Gala du 1er juin 2024)



L'association « À Fains On Danse », présidée par Mme Barazza Sandrine, a organisé son gala de danse à la salle des Verreries de Fains. Plus de 200 personnes ont assisté au spectacle élaboré par Mme Nathalie Prevost-Lavandier qui a émerveillé le public pendant plus de deux heures. La mise en scène avec les costumes de toute beauté ont donné lieu à un déferlement de couleurs et de paillettes.

La 1ère partie du spectacle a vu des petits cuisiniers et cuisinières faire leur show. Ont suivi la zumba carnaval, le french Cancan, les astronautes, entrecoupée par un chant diablement interprété par Inès Daamouch.



En 2ème partie, différents thèmes ont été abordés dont la Chine et les prochains Jeux Olympiques. Léa Laurent, Vincent Potelette et Inès Daamouch ont également interprété des chansons.

L'association propose des cours d'éveil dès 4 ans, (modern-jazz, fitness et initiations diverses)

TENNIS CLUB FAINS-VEEL (Contact : Présidente Mme MARSAT Annette 06/78/59/47/81)

La saison 2024 s'achève bientôt. Compétitions, entraînements, moments conviviaux, tout a été réuni pour une année tennistique réussie. Elle n'est pas tout à fait terminée puisque du 1er août au 31 août se déroule l'open outdoor. De nombreux duels assureront un spectacle sans faille et pour le fun des doubles mixtes dans la bonne ambiance. Côté convivialité bar et restauration possible certains soirs, l'équipe préparera saucisses, viande, légumes à la plancha, croque-monsieur.

La saison 2025 commence au 1er septembre avec les premières compétitions le 8 septembre.



Animation jeunes



Finales Crédit Mutuel



Compétitions



Phase Départementale raquette ados



Convivialité

LA PETANQUE FINNOISE



Tu la vises ou tu la pointes !

La Boule finnoise a organisé un petit tournoi au sein du club. Une trentaine d'adhérents étaient présents pour une rencontre amicale sous un beau soleil. Les équipes étaient mixtes ou pas, le but étant que chacun puisse s'exprimer sur le terrain de boules. Un barbecue fonctionnait pour les affamés. Les premiers ont reçu un petit présent.

Le club accueille les adultes et les enfants à partir de 7 ans, pour l'initiation, le loisir et la compétition. Les entraînements se font le samedi après-midi.

Contact : Président M. Vaugnot Franck

☎ 07/48/17/28/63

VIVRE EN FAINS

L'association « Vivre en Fains », a organisé une journée détente pour ses adhérents, qui a commencé par un bon repas partagé par une quarantaine de convives. Tous se sont ensuite affrontés, sans esprit de compétition, au bowling « Le Mélistrike » de Fains pour jouer deux parties, dans la bonne humeur. L'association programme deux journées identiques chaque année.



Dernièrement, l'association Vivre en Fains avait convié ses adhérents à un repas pour clôturer la saison. 44 adhérents ont répondu à l'invitation.

Cette année, l'atelier décoration s'était joint au groupe de danseurs dans une chaude ambiance. La rentrée est prévue mardi 3 septembre, pour la danse et mercredi 4 septembre, pour l'atelier décoration.

À noter que l'association organisera son traditionnel pique-nique mercredi 21 août, à l'abbaye de Trois Fontaines.

Contacts :

Président : M. GEOFFROY Thierry ☎ 06/88/79/19/19

Vice présidente : Mme Oquident Annie ☎ 06/31/34/88/85

ECOLE MATERNELLE

Sortie du 7 juin

Les 2 classes de maternelle se sont rendues à Ligny-en-Barrois afin d'y visiter le marché et de participer à des activités dans le parc du Luxembourg. De retour à l'école, des ateliers culinaires et gustatifs ont été proposés aux enfants à partir des achats réalisés au marché.



Fête de fin d'année

Les enfants inscrits à l'école maternelle ont eu l'occasion de restituer une partie des choses apprises durant l'année avec leur spectacle. Des Jeux olympiques aux légumes, en passant par les maisons à insectes, tout y est passé. Une exposition avait même été préparée par les écoliers.



« C'était trop bien et rigolo. On a chanté sur de la musique. Et pis mon papa est venu dans la ronde », s'enthousiasme la petite Lorianna, fière d'avoir donné la main à son papa venu sur la piste avec d'autres parents ».

Véritable bain de jouvence, belle opportunité de montrer toutes les aventures éducatives de l'année scolaire, plaisir de se retrouver ensemble, la fête d'école, c'est l'occasion de réunir tous les acteurs : enfants, équipe pédagogique, parents, grands-parents, amis, municipaux et intervenants, pour un intense moment d'échange convivial.



Peut-être des futurs chefs étoilés !

Et il y avait du monde dans la cour de récréation de l'école maternelle.

« Bienvenue à vous tous, parents et acteurs, qui avez fait vivre notre école pendant 10 mois sur des projets riches », a démarré le directeur, Eric Watrin, observant au passage que l'année scolaire se termine le 5 juillet.

Et parce qu'avec les Jeux olympiques, l'accent avait aussi été mis sur la nature, les têtes blondes et brunes se sont métamorphosées en salades, navets, carottes, pommes de terre, etc.

De la classe des tout-petits d'Audrey Pigorot jusqu'aux grandes sections d'Eric Watrin, les élèves ont exécuté chants et danses, sous les applaudissements nourris des familles conquises.

C'était ensuite le départ pour un parcours exposition, où plantes aromatiques, fleurs et légumes ont fait la part belle à la faune des jardins. L'occasion aussi d'évoquer l'imagier, l'abécédaire, les albums et tous les bricolages réalisés par les mains enfantines sur le thème de la nature. De quoi aller voir sur place et raconter la confection des maisons à insectes avec le Cercle Vert et les nichoirs à oiseaux réalisés en partenariat avec la mairie.

La belle fête de fin d'année s'est ensuite poursuivie par des animations menées par les parents et les enseignants sur le stade de foot. Enfin, un barbecue convivial a réuni tous les participants.



ECOLE ELEMENTAIRE

Explication sur les opérations de votes



Beaucoup de questions posées par les enfants à M. le Maire



M. Gérard Abbas, Maire de la commune a présenté et expliqué l'articulation des opérations de votes depuis l'identification de l'électeur jusqu'au dépouillement et à la proclamation des résultats.

Plantations à l'école élémentaire



Un employé communal a été mis à la disposition des enseignantes pour un exercice de plantation

Départ de Mme Berni directrice de l'école élémentaire



Après 10 années passées à Fains-Véel, Mme Berni va rejoindre le groupe scolaire de Bar le Duc. Elle sera remplacée par Mme Lahaye Marie Hélène qui arrive de Revigny/O. M. le Maire a remercié Mme Berni pour l'ensemble de son action et son implication dans la vie de la commune en faisant participer ses élèves. Correspondant défense de la commune, Bernard Marsat a remercié également Mme Berni mais aussi ses collègues enseignantes pour la mise en œuvre de l'opération « dessins de Noël pour nos soldats »



CENTRE AERE

Le centre aéré a ouvert ses portes du 8 juillet au 23 août. Fort de son succès et de sa qualité (encadrement, infrastructure de la commune dont stade, bâtiments et restaurant avec son personnel) cette 1ère semaine enregistre 45 inscriptions. Le centre accueille également les enfants de la commune de Combles en Barrois.



La directrice du centre Elena secondée de 5 animateurs/animatrices a concocté plusieurs thèmes d'animation et de sorties.



REPAS DES ANCIENS (20 Octobre 2024)

Vous avez 70 ans et plus en 2024, notez cette date dans votre calendrier pour le repas des Sages. Organisé par la mairie et le C.C.A.S. qui se déroulera **dimanche 20 octobre 2024, à partir de 12 h.** Les membres et bénévoles du CCAS seront heureux de vous retrouver autour d'une bonne table animée par les accordéonistes Finnois pour l'apéritif et par un orchestre pour le repas. Un coupon réponse pour les inscriptions vous parviendra courant septembre.

A BIENTÔT, NOUS VOUS ATTENDONS AUX VERRERIES DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024



ELECTIONS LEGISLATIVES

Gérard Abbas Maire et Michel Rousselot Maire Délégué, remercient Adjoints, Conseillers Municipaux et Bénévoles pour leur disponibilité qui a permis une bonne organisation des 3 derniers scrutins (9/06 - 30/06 - 7/07)

Résultats 2ème tour / 7/07/2024 / Fains-Veel		
Inscrits	1 659	
Votants	1 181	
Abstentions	478	
Blancs	35	
Nuls	13	
Exprimés	1 133	
M. PANCHER Bertrand	607	53,57%
M. AMBLARD Maxime	526	46,43%

CIMETIERES (Tri des déchets)

N'oubliez pas qu'au cimetière il est également important de trier et de valoriser ses déchets !

Les usagers sont invités à respecter le tri des poubelles afin de participer à l'optimisation du traitement des déchets, leur recyclage éventuel pour être revalorisés, une façon de réduire les coûts et limiter les hausses de tarifs du service d'enlèvement des ordures ménagères. Il en résulte des déchets de deux ordres : les plantes naturelles et les objets funéraires qu'il faut jeter.

Le cimetière est équipé pour permettre le tri :

- ↙ **un conteneur pour la récupération des déchets verts,**
- ↙ **un conteneur destiné aux autres déchets.**



TAILLE DES VÉGÉTAUX (Propriétés privés)

Message, de Meuse Grand Sud (compétence de la gestion des déchets), relié par M. le Maire

« M. le Maire,

Suite aux récentes conditions météo particulièrement propices à la végétation, **les équipes de collecte ont remonté de nombreux problèmes liés à la végétation lors des tournées (rétrécissement de chaussée avec les haies, branches qui tombent, ...).**

Des casses matérielles ont déjà été constatées (rétroviseurs, feux de gabarit). De plus, la sécurité des agents est en jeu avec cette végétation lorsqu'ils se trouvent sur les marches pied des camions de collecte «

CHIFFONS BLANCS DANS LES VERGERS

« La nature, tout le monde peut en profiter ! » Fort de ce constat, Meuse Nature Environnement lance une opération à destination des propriétaires de vergers, particuliers et collectivités. Beaucoup de vergers sont à l'abandon, sans doute par manque de temps!

Un chiffon blanc accroché à un arbre fruitier est une invitation à récolter pour le public. Peut-être une idée à suivre ?

Dans ce cas durant la récolte, il sera essentiel de ne rien dégrader dans le verger et dans les arbres des généreux propriétaires.



Verger conservatoire au stade

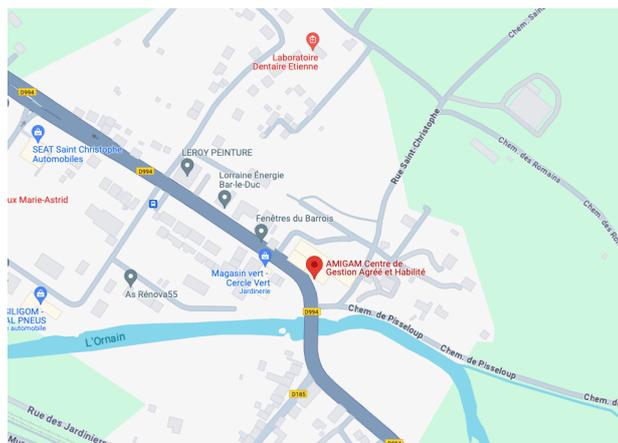
AMIGAM (Inauguration des nouveaux locaux)



En 1989, l'AMIGAM (Association Meusienne d'Information de Gestion et d'Audit pour les Métiers) s'installe dans ses locaux actuels à Fains-Véel (1 rue Saint Christophe 55000 Fains-Véel).

Ces locaux ont fait l'objet d'une rénovation complète au cours du 1er semestre 2024. Situés à proximité de la salle de spectacle des Verreries, les bureaux ont été remis aux normes actuelles avec un design créatif et très agréable pour les salariés et la clientèle.

Invitée pour l'inauguration, la mairie était représentée par Messieurs Michel Rousselot (maire délégué) et Patrick Vannesson (adjoint au maire).



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

11 août	Marché local - place de la Mairie
25 août	Brocante du Football Club de Fains - Véel
01 septembre	Brocante de l'ACCA à Véel
8 septembre	Marché local - place de la Mairie
8 septembre	Fête du sport / associations culturelles - stade 10h30 - 17h
21/22 septembre	Journées du Patrimoine
13 octobre	Marché local - place de la Mairie
20 octobre	Repas des aînés - Verreries
26/27 octobre	Salon d'Automne - Verreries
28 septembre	Concert Dessiné - Verreries
10 novembre	Marché local - place de la Mairie
11 novembre	Commémoration - Monuments aux Morts - place de la Mairie
16 novembre	Concert - Eglise Saint Martin à Véel à 20 h30
17 novembre	Loto - AVEF - Verreries
23 / 24 novembre	Fête Patronale à Fains
30 novembre / 1 décembre	Marché de Noël - AFA - Verreries
6 décembre	Saint Nicolas - Spectacle enfants - Rostand + Défilé
8 décembre	Marché local - place de la Mairie
8 décembre	Concert Orchestre d'Harmonie - 15h - Verreries
21 décembre	Arbre de Noël à Véel
31 décembre	Repas Saint-Sylvestre - AVEF - Verreries